



## AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19h le mardi 13 janvier 2026, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 01-2026
Nom du requérant :	Michel Lacasse
Emplacement :	428, rue des Patriotes
Objet de la demande :	Construction en cour avant d'un cabanon de 120 pieds carrés

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 19 décembre 2025

Sébastien Demers  
Greffier